

Dossier d'autorisation d'urbanisme

97441024D0003

Saint-Benoit - La Réunion

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

18/03/2025

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 31/07/2026 à 00:37 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	97441024D0003
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	L'ATELIER ARCHITECTE
SIREN / SIRET	444207427 / 44420742700030

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2024
Autorisation	18/03/2025
Décision	18/03/2025
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-03
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202503

Localisation

Adresse	2 RUE ALEXIS DE VILLENEUVE SAINT-BENOIT 97470
Commune	Saint-Benoit (97410)
Département	La Réunion (974)
Région	La Réunion (04)
Code postal	97470
Parcelles cadastrales	AK 561

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
L'ATELIER ARCHITECTE	444207427	Société du permis
HDM AUDIT (CONSEIL ET AUDIT HDM) (HDM)	310849757	Commissaire aux comptes titulaire
DIDIER DE LAUNAY	-	Administrateur
JOCELYNE ATIVE	-	Administrateur
LAETITIA CHANE YAN NAM (PITOU)	-	Administrateur
PIERRE ALAIN FRECAUT	-	Administrateur
REGIS REMI LANTIN	-	Administrateur
HDM NORD (HDM)	348368663	Commissaire aux comptes suppléant
AUDIT CONSEIL SYNTHESE EXPERTISE (ACSE)	467200119	Commissaire aux comptes titulaire
CLAIRE HELENE ELISABETH VALADE	-	Directeur général délégué
GILLES DAURIAC	-	Directeur général délégué
KEVIN SALAUN	-	Directeur général délégué
LUIS VALENTIM	-	Directeur général délégué
NICOLAS MICHEL	-	Directeur général délégué
SEBASTIEN CHEVALIER	-	Directeur général délégué
PIERRE ALAIN FRECAUT	-	Gérant
REGIS REMI LANTIN	-	Gérant
LES ATELIERS DE LA PETITE ILE	752181545	Président de SAS
HDM AUDIT (CONSEIL ET AUDIT HDM) (HDM)	310849757	Commissaire aux comptes titulaire
GUILLAUME JACQUES HAZET	-	Gérant
SYLVAIN PAUL GUY	-	Gérant

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.